



SILIPLAST SLX TALOCHE

Revêtement épais aux résines acryliques et siloxanes en phase aqueuse

PROTECTION ET DECORATION DES SUPPORTS

ASPECT TALOCHE

EXISTE EN 2 GRANULOMETRIES : FIN (N°18) ET MOYEN (N°21)

BIOSTATIQUE

SERIE SILIPLAST

INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition** : Produit en phase aqueuse pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, à base de résines acrylique et siloxane pour une utilisation durable en revêtement de peinture épais « RPE » (1) de façades, d'aspect taloché. Utilisable également en enduisage extérieur des maçonneries, ainsi qu'en finition de système composite d'isolation thermique extérieure « ETICS » par enduit mince de peinture. (1) Selon les habitudes régionales, il peut arriver que ce type de revêtement soit qualifié par excès de langage de « RME ».

▪ **Conditionnement** : Fût de 25 kg net.

▪ **Teintes** : Livré en blanc et teintes du nuancier JEF COLOR.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. Peut être teinté en tons pastel avec des colorants universels de qualité sans dépasser 3 % en volume.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux** : Neufs, de rénovation ou d'entretien.

▪ **Emplacement** : A l'extérieur.

▪ **Destination** : Ravalement de façades. Enduisage de finition d'ETICS.

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

▪ Maçonnerie d'éléments enduite au mortier de liants hydrauliques / revêtements minéraux assimilés ; anciens revêtements organiques compatibles reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support.

Conformément au DTE JEF COTHERM avec fiches générales et d'information systèmes FGS/FIS associées (cf. QR CODE au verso) :

▪ Enduisage : pour finition d'ETICS JEF COTHERM.

SILIPLAST SLX TALOCHE s'emploie aussi :

- en qualité d'enduit de revêtement de finition (A₀), sur enduit de base JEF COTHERM SC armé, pour la rénovation des ETICS fissurés au droit des joints d'assemblage des plaques d'isolant (cf. encadré au verso : Tableau E/R).

- en qualité de finition d'enduit extérieur de peinture pour le revêtement des façades ossature bois (cf. QR CODE au verso : JEF COTHERM B.LM).

Recommandations pratiques :

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas terminer en pleine façade. Ne pas changer de numéro de lot sur une même façade. Il est possible d'effectuer un panneautage des grandes surfaces afin d'éviter les reprises en respectant la continuité du feuillet avec l'application du revêtement semi-épais PERMEO (cf. fiche descriptive) sur impression au droit des modénatures. Les « RPE » ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées capillaires, et dans tous les cas en arrêtant le revêtement à 25 cm au-dessus de la coupure de capillarité (sauf ITE : 15 cm). En outre, le présent RPE n'est pas prévu pour être appliqué sur des appuis ou surfaces inclinés à moins de 45° avec l'horizontale. Proscrire l'usage des teintes dont le coefficient d'absorption solaire est > 0,7 (luminance lumineuse $Y \leq 35$). Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 30°C, sur supports mouillés.

Par temps humide, il convient de protéger le revêtement fraîchement appliqué des ruissellements d'eau possibles avec des bâches disposées en partie haute de l'échafaudage et en couverture.

Nettoyage et préparation des fonds :

Les anciens fonds mal adhérents et/ou incompatibles avec les revêtements à appliquer seront éliminés par décapage sous pression d'eau, décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage, la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement. Elimination des parties d'enduits décollées, friables. Reprise des épaufrures, nettoyage, élimination des pulvérulences superficielles, ragréage éventuel. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression adaptée, ragréage et rebouchage si nécessaire pour préparer les fonds aptes à être recouverts.

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant EFYMOUSSE sans rinçage (cf. fiche descriptive).

Matériel :

- Taloche inox ou plastique.
- Pot à pression sortie basse ou machine à projeter les enduits.

Dilution :

Produit prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Temps de séchage :

- Sec en surface : 5 h.
- Sec apparent complet : 24 h.

Le revêtement ne doit pas être recouvert avant son séchage à cœur (3 semaines environ).

Consommation :

N° 18 grain fin (S₃) : 2,0 à 2,6 kg/m² pour une épaisseur sèche nominale de 1,2 mm.

N° 21 grain moyen (S₄) : 2,5 à 3 kg/m² pour une épaisseur sèche nominale de 1,8 mm.

Cette consommation dépend de la nature des supports.

SILIPLAST SLX TALOCHE

Revêtement épais aux résines acryliques et siloxanes en phase aqueuse

	SUR FONDS NON PEINTS OU ANCIENS FONDS ORGANIQUES CONSERVES		SUR FONDS FARINANTS ET/OU POREUX ET/OU FRIABLES	SUR ENDUIT DE BASE D'ETICS* (notamment)
	EXTERIEUR			
Fixateur	-	-	IMPERPRIME ou S80 dilué	-
Impression 1 couche	AQUAFIXATEUR O (ou O Granité) ou AQUAFIXATEUR S			AQUAFIXATEUR O (ou O Granité)
Finition	1 couche de SILIPLAST SLX TALOCHE Bien homogénéiser le contenu de l'emballage, répartir uniformément le produit sur la paroi à l'aide d'une taloche, en réglant l'épaisseur sur la dimension des grains. Laisser sécher le produit durant une demi-heure et resserrer les grains en déplaçant la taloche bien à plat d'un mouvement circulaire.			

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

* recouvrir l'enduit après 24 h de séchage minimum, mais rapidement ensuite pour éviter toute pollution du subjectile ; appliquer directement AQUAFIXATEUR O (ou O Granité) en couche d'impression.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

• Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (Cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

• Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- Protection de surface du béton pour complément d'imperméabilisation aux eaux de pluie, des bétons et enduits hydrauliques, en abritant aussi le subjectile des pollutions atmosphériques.
- Enduisage de finition d'ETICS.
- Bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables).
- Apporte une texture et une couleur uniforme au support.
- Stabilité de la couleur.

Identification :

Classement normalisé :

G₃ E₅ S₄ V₂ W₃ A₀ C₁ (classement français D3).

Famille II/catégorie 2b, Famille IV/catégorie 4b, selon l'emploi.

Présentation en pot :

Produit épais.

Aspect du feuil sec :

• Aspect mat texturé : taloché.

Masse volumique :

• N° 18 : 1,84 ± 0,10 kg/dm³ (en blanc).

• N° 21 : 1,84 ± 0,10 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

• En poids :

N° 18 = 82,2 ± 2,0 %.

N° 21 = 82,8 ± 2,0 %.

• En volume calculé :

N° 18 = 66,4 ± 2,0 %.

N° 21 = 66,1 ± 2,0 %.

Point d'éclair :

Néant, produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-contre.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

Produit non inflammable :

Sans nécessité d'étiquetage spécifique.

Sécurité en cas d'incendie, Hygiène Santé Environnement :

Cf. QR CODE : DoP/FDES/FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur - cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires déclarées sont déposées sur la base INIES/CSTB, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site Internet gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

Fiche de Données de Sécurité : SILIPLAST SLX TALOCHE.

Celle-ci est accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE (cat. A/c) : 40 g/l (2010). Ce produit contient moins max 1 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi : Cf. QR CODE ci-dessous.

Supports spécifiques non mentionnés : Nous consulter.

Durée de vie, entretien, stockage, déchets : Cf. QR CODE ci-dessous.

			
DoP n° J13063 2 - SILIPLAST TALOCHE		SILIPLAST TALOCHE pour ETICS JEFOTHERM	
JEFCO			
105, chemin de St-Menet aux Accates F 13011 MARSEILLE			
07		05(1) 12(2)(4) 11(3) 13(5)	
EN 1504-2 Systèmes de protection de surface pour béton - Revêtement ou EN 15824 Enduit		(1) 0679-CPD-0117 (2) 0679-CPD-0936 (3) 1404-CPD-1439 (4) 1404-CPD-1981 (1) : ETA 04/0053 JEFOTHERM A.CE (2) : ETA 12/0509 JEFOTHERM S.CE (3) : ETA 11/0433 JEFOTHERM P.SE (4) : ETA 12/0221 JEFOTHERM P.LM (5) : ETA 13/0635 JEFOTHERM P.MP ETAG N°004 Composants d'ETICS : enduit	
Cf. QR CODE pour consulter la DoP référencée (volontaire) donnant les caractéristiques normalisées du produit (copie papier sur demande), avec ses documents d'accompagnement, consultable aussi sur le site www.jefco.fr .		Cf. QR CODE pour consulter les DoP concernées donnant en niveau ou classe les caractéristiques essentielles de chaque kit incorporant le produit (copie papier sur demande), avec leurs documents d'accompagnement, le tout consultable aussi sur le site www.jefco.fr (5) CPU en cours de certification	

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.